

CHEMERE-LE-ROI

✽ *Meilleurs vœux 2026* ✽



Bulletin municipal
JANVIER 2026

SOMMAIRE

EDITO & AGENDA / 2 & 3

DANS LE RÉTRO / 4

ACTUALITÉS / 6 à 11

QUESTION CHIFFRES / 12 À 15

INFOS UTILES / 16 & 17

RPI / 18 & 19

VIE ASSOCIATIVE / 20 À 23

- APE
- Les Amis du village
- Le club de la joie
- Les AFN
- Le foyer des jeunes
- L'AAPPMA
- Le Chimère Café

Restez informés :

 <https://chemereroi.fr>

Mentions Légales

Bulletin municipal d'information
Journal gratuit tiré à 230 exemplaires
distribué dans les foyers de la
commune.

Directeur de publication : Jean-Luc
Landelle. **Conception graphique
et mise en page :** Véronique
Guillois. **Rédaction :** commission
communication

Crédit photo : commission
communication et Freepik.

Impression : Pégase Imprimerie

Ne pas jeter sur la voie publique



EDITO

Chémerens, Chémerennes,

Les années passent et les conflits internationaux continuent. Cette instabilité politique ne cesse de croître.

Même en France, les gouvernements se suivent mais à l'assemblée nationale nos députés n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un projet commun. La France se divise et le déficit se creuse. La construction du budget pour 2026 paraît compliquée. Envisager des économies et à la fois soutenir l'éducation, l'armée, la sécurité, la culture... Cela paraît très difficile. Dans ce contexte économique, la commune essaie de maintenir le budget malgré la baisse des dotations de l'état et l'augmentation des dépenses due à l'inflation.

Dans le domaine de l'éducation, nous maintenons nos 3 classes sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal entre Saulges, Thorigné-en-Charnie, Saint Pierre sur Erve et Chémeré-le-Roi) avec un effectif stable de 50 élèves. Espérons que la carte scolaire 2026 ne bouscule pas cet équilibre. Sur cette année scolaire, le conseil d'école a validé pour les enfants des 3 classes, un séjour à Primel-Trégastel dans le Finistère; Une petite semaine qui permettra le regroupement des trois classes au bord de l'eau à la recherche de coquillages.

2026, année d'élections municipales. Les règles du mode de scrutin des communes de moins de 1000 habitants changent et vous retrouverez dans ce bulletin tout un article vous expliquant la réforme.

Il me reste alors à vous souhaiter une excellente année 2026, remplie de joie, bonheur et santé.

Jean-Luc Landelle



16 janvier :

Vœux de la municipalité

27 janvier :

Assemblée générale du Club de la Joie

14 février :

Assemblée générale de l'AAPPMA

21 février :

Assemblée générale du Chimère Café

15 et 22 mars :

Élections municipales

11 avril :

Soirée raclette du foyer des jeunes

25 avril :

Concert anniversaire dans l'église avec les Amis du village

16 mai :

Sortie karting avec le foyer des jeunes

19 septembre :

Sortie bowling avec le foyer des jeunes

10 octobre :

Soirée paëlla avec le foyer des jeunes

7 novembre :

Soirée Pommé avec les Amis du village

21 novembre :

Concours de belote du foyer des jeunes



LUMIÈRES DE NOËL
AU CŒUR DU VILLAGE



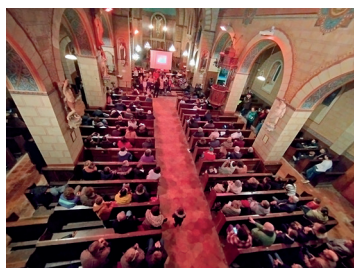
DANS LE RÉTRO



REPAS DU CCAS

Samedi 29 novembre, c'est au restaurant Val des Loups à Val du Maine que les aînés se sont retrouvés à l'occasion du repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Comme l'an dernier, trente-trois personnes, de plus de 65 ans de la commune, se sont régalées des plats faits maison. Les doyens de ce repas étaient Anne Mac Phillamy, 93 ans, Yvette Piquet, 92 ans et du côté des hommes, Georges Massa est le plus âgé du haut de ses 85 ans. Neuf personnes de plus de 80 ans étaient présentes à ce repas. Après le café, les convives ont pris plaisir à jouer aux cartes.

CONCERT DE NOËL AVEC LES ÉLÈVES MUSICIENS



Comme tous les ans depuis de nombreuses années, les élèves de l'école de musique de Meslay-Grez ont donné leur concert de Noël dans l'église. Ce rendez-vous culturel rassemble un public nombreux et fidèle. Petits et grands ont ainsi pu apprécier des morceaux en lien avec les festivités de fin d'année. Les différents ensembles de l'école de musique, soit une trentaine de musiciens, ont pris plaisir à partager les musiques qu'ils travaillent depuis la rentrée de septembre dernier.

Pour les élèves organistes, ce concert fut leur unique prestation. Pour certains, c'est un moment de stress et pour d'autres, un vrai bonheur. Musiciens et public se sont retrouvés pour partager le vin chaud offert par la municipalité.



PERSONNEL COMMUNAL ARRIVÉE ET DÉPART

Sébastien Boutruche a quitté son poste d'agent technique communal à mi-temps pour rejoindre la communauté de communes des Coëvrons, la 3C. Sébastien a signé un CDD de 10 mois qui devrait se conclure par une embauche. Ses missions sont similaires à celles qu'il exerçait à Chéméré-le-Roi.

Sébastien a toujours réalisé un travail de qualité. Il était très investi et serviable et donnait de bons conseils aux élus. Sa polyvalence a permis la réalisation de nombreux travaux. L'équipe municipale le remercie et lui souhaite de s'épanouir dans son nouveau travail.



Depuis la rencontre scolaire de septembre, Claire Moreau occupe le poste d'agent entretien et de cantinière. Elle accueille et encadre les enfants à la cantine. Elle réalise tout le ménage des bâtiments communaux. C'est aussi elle qui réalise l'état des lieux de la salle multi-activités lors des locations.

Bienvenue à Claire qui a pris ses marques auprès de ses collègues et des enfants.



GYM DOUCE AVEC LA RETRAITE SPORTIVE

L'activité gym douce existe depuis maintenant un an. Mise en place par la retraite sportive de Meslay-du-Maine, l'activité connaît un vrai succès. Cette antenne est également ouverte aux personnes habitant dans les alentours de Chéméré-le-Roi.

Les séances se déroulent dans la salle des associations le lundi à partir de 14 h 15 en période scolaire. Elles sont encadrées par Evelyne.

Pour découvrir l'activité, vous avez droit à deux séances d'essai qui sont gratuites.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe le lundi après-midi.



AIDANTS, VOTRE MOMENT.



Votre rôle est essentiel,
Le nôtre, c'est de vous soutenir

Plateforme de répit et d'accompagnement

BESOIN D'AIDE ET D'INFORMATIONS ?
CONTACTEZ-NOUS !

☎ 06 11 91 64 42

✉ maysudrepit@ehpadmeslay.fr

f May'Sud Répit

ORDURES MÉNAGÈRES : UNE CARTE D'ACCÈS POUR DÉPOSER VOS SACS POUBELLES

Dans le cadre de l'amélioration continue du service de gestion des déchets, la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez modernise ses espaces propreté.

Un système d'ouverture par carte sera mis en place sur les conteneurs d'ordures ménagères du territoire. Vous avez reçu ou recevrez une carte personnelle.

Celle-ci vous permettra d'ouvrir ces conteneurs en toute simplicité :

1. Présenter votre carte devant le lecteur.
2. La trappe se déverrouillera automatiquement
3. Déposer votre sac d'ordures ménagères comme d'habitude.

Ce dispositif sera fonctionnel à partir du début de l'année 2026.

Toutes les explications nécessaires à son utilisation sont transmises avec la carte .



Afin de présenter cette évolution et de répondre à vos questions, une réunion d'information aura lieu le **Judi 8 janvier à 19h** à la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

Dans le cadre du plan Vigipirate, nous vous invitons à vous inscrire pour participer à cette réunion en allant sur le site internet :

www.paysmeslaygrez.fr

Trois permanences sans rendez-vous seront également proposées au mois de janvier pour toute demande ou complément d'information : **les mercredi 28 janvier, lundi 2 février et vendredi 6 février de 14h à 17h**, à la communauté de communes.



Mise en place d'un **LECTEUR DE CARTE** sur le conteneur d'ordures ménagères

Une carte strictement personnelle et réservée aux habitants et professionnels du Pays de Meslay-Grez pour accéder aux conteneurs d'ordures ménagères



Je présente ma carte sur le lecteur du conteneur pendant 2 secondes



La trappe se déverrouille automatiquement, vous pouvez soulever la poignée



Je dépose mes déchets comme d'habitude dans le conteneur dans mon sac de 80L. max

Comprendre les différents voyants du lecteur

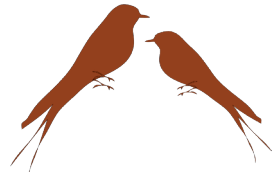
- Voyant vert** : la trappe est déverrouillée.
- Voyant orange** : votre carte n'est pas reconnue.
(appelez au 02 43 64 29 00)
- Voyant rouge** : le conteneur est plein ou en maintenance.



✉ dechets@paysmeslaygrez.fr

Communauté de communes
du Pays de Meslay-Grez
Service déchets

Plus d'information sur
www.paysmeslaygrez.fr



PROTÉGER LES HIRONDELLES

Les hirondelles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique. Elles consomment chaque jour une quantité importante d'insectes, contribuant à réguler naturellement les populations de moustiques et autres nuisibles. Pourtant, malgré leur utilité, leurs effectifs diminuent régulièrement depuis plusieurs décennies, victimes de la dégradation des habitats et des changements profonds de nos modes de vie ruraux.

La destruction, l'altération ou l'enlèvement d'un nid d'hirondelles constitue une infraction pénale. En cas de non-respect de la réglementation, les sanctions peuvent inclure :

- Une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €
- Une peine d'emprisonnement jusqu'à un an.

Ces sanctions sont applicables même si le nid est

inoccupé au moment de l'intervention.

Dans certaines situations spécifiques, comme des travaux de rénovation sur un bâtiment ou des risques pour la sécurité, une demande de dérogation peut être déposée auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Cette dérogation est accordée uniquement si des mesures compensatoires sont prévues, comme l'installation de nids artificiels à proximité.

Protéger les hirondelles, c'est préserver un patrimoine naturel précieux et participer activement à la richesse biologique de nos campagnes. Avec quelques gestes simples, chacun peut contribuer à leur retour durable sous nos toits et dans nos paysages.

RAPPEL Fermeture du réseau Télécom historique pour la téléphonie et l'internet.



**POUR MAINTENIR VOTRE LIGNE FIXE,
VOTRE TÉLÉPHONE FIXE
DOIT ÊTRE CONNECTÉ
À LA FIBRE.**

TOUS CONCERNÉS

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous, mais seulement votre téléphone fixe, cette information vous concerne.

Certains fournisseurs d'accès peuvent vous proposer des offres de fibre optique seulement pour les téléphones fixes. **Contactez dès maintenant votre fournisseur.**

Votre téléphone ne fonctionnera plus à partir du 31 octobre 2028.

Vous devez dès à présent évoluer vers un abonnement fibre.

Plus de renseignements sur lafibreprendlareleve.com



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Si vous souhaitez voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune. L'inscription peut se faire en mairie ou en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant les élections. Le **6 février 2026** est la date limite d'inscription aux listes électorales.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- Posséder la nationalité d'un pays membre de l'union européenne
- Être majeur au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- Jouir de ses droits civils et politiques

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- Son domicile principal
- Sa qualité de contribuable
- Sa qualité de gérant de société

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Grâce au téléservice «Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales», (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>)

vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de votre identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (par exemple facture d'électricité, gaz, téléphone fixe).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.



La réforme du scrutin des communes de moins de 1 000 habitants



Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage : présentation des candidatures sous forme de liste bloquée

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au **scrutin de liste** à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (liste bloquée). Il ne sera donc pas possible de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

ANCIENNE ÉCOLE
APPEL D'OFFRES CLÔTURÉ

2026 verra les travaux de réhabilitation de l'ancienne école. Lors du conseil municipal du 17 décembre dernier, les élus ont validé l'appel d'offres et ce malgré une augmentation du budget.



Le projet de réhabilitation de l'ancienne école aura pris beaucoup plus de temps que prévu. Entre la décision de sa réhabilitation et la réalisation des travaux, il aura fallu quasiment un mandat électoral. Les diverses contraintes rencontrées ont malheureusement favorisé cet allongement de durée. Mais aujourd'hui, le conseil municipal peut annoncer un démarrage des travaux au mois de février. Si tout se passe comme prévu, l'association, Chimère Café, devrait intégrer ses nouveaux locaux en juin voir juillet 2026.

Nature des travaux

La rénovation énergétique sera au cœur de ces travaux :

toiture refaite à neuf avec une isolation en sarking, isolation des murs par l'extérieur et changement de toutes les huisseries. Dans la partie ancienne école, l'électricité, la plomberie, le carrelage, la peinture seront refaits à neuf. Pour réduire les coûts, l'association Chimère Café s'est engagée à enlever la mezzanine et le mobilier restant. A l'extérieur, une rampe en bois permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder au café associatif. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet A3 Architecture.

Un budget revu à la hausse

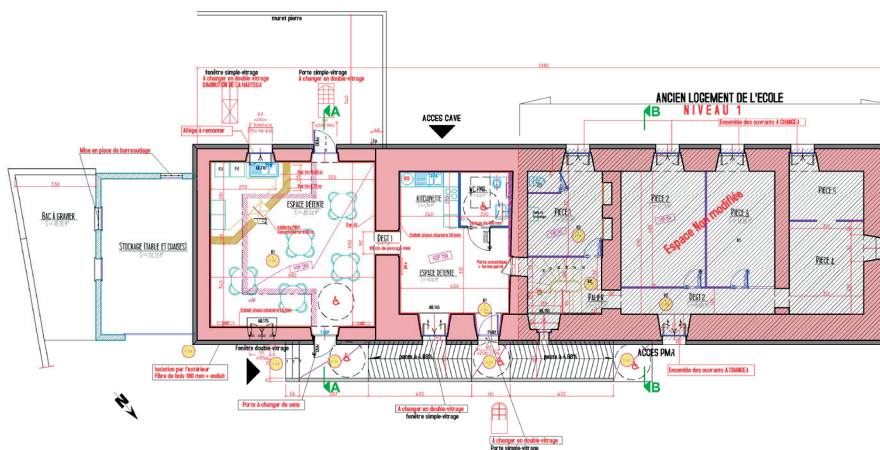
Le budget prévisionnel s'élevait à 398 000 € HT soit 478 200 € TTC.

Suite à l'appel d'offres, le budget définitif sera de 460 304, 86 € HT soit 552 365, 83 € TTC. Cela représente une augmentation de 10, 34 % par rapport à l'estimation. Malgré cette hausse, due notamment aux prix des matériaux, les élus ont validé l'appel d'offres. Dix entreprises vont se partager le chantier.

Pour aider la commune à financer ces travaux, des demandes de subventions ont été réalisées. Plusieurs aides ont été validées :

- 10 000 € de fonds de convivialité
 - 18 000 € du département
 - 109 000 € de fonds verts
 - 40 000 € de DETR
 - 64 657 € des fonds Leader
- Soit un total de 241 657 €

La commune prévoit un autofinancement de plus de 200 000 €. Une demande de prêt sera réalisé pour clôturer le budget.



POLLENIZ : AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

POLLENIZ, association régionale en Pays de la Loire engagée dans la protection du vivant, a récemment redéfini son projet associatif afin de mieux répondre aux défis environnementaux qui touchent nos territoires.

Fort de son expertise dans la santé du végétal et la préservation des milieux naturels, l'association structure désormais son action autour de deux pôles complémentaires : le Pôle Santé du Végétal, et le Pôle Biodiversité et Territoires.

Leur objectif est clair : protéger le végétal, accompagner les collectivités et mobiliser les citoyens pour des territoires plus durables.

Le Pôle Santé du Végétal poursuit les missions historiques de POLLENIZ : inspections sanitaires, épidémiosurveillance, accompagnement technique des professionnels, et actions menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé. À travers ces interventions, l'association contribue à anticiper les risques et à préserver la qualité des productions agricoles et horticoles, tout en veillant à limiter les impacts sur la santé humaine et l'environnement.

Le Pôle Biodiversité et Territoires place, lui, les habitants et les communes au cœur de la transition écologique. POLLENIZ accompagne les collectivités dans la mise en place de plans d'action adaptés (surveillance, prévention et gestion des espèces), et encourage la co-construction d'initiatives locales impliquant élus, salariés et bénévoles. Cette

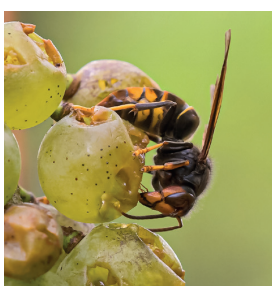
dynamique territoriale vise à restaurer la biodiversité, protéger les milieux naturels, valoriser les espaces publics et améliorer durablement le cadre de vie.

Pour renforcer ce travail partenarial, Polleniz développe aujourd'hui un réseau régional de Sentinelles de l'Environnement. Ces bénévoles, habitants investis et proches de leur territoire, participent à la surveillance de la biodiversité, au repérage des espèces exotiques envahissantes, ainsi qu'à des chantiers nature organisés avec les communes.

Leur rôle, essentiel, s'inscrit dans l'approche « One Health », qui rappelle les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

Adhérer à POLLENIZ pour devenir Sentinelle de l'Environnement, c'est rejoindre une communauté active, bénéficier d'un accompagnement, de formations et d'animations de terrain, et agir concrètement pour préserver les milieux naturels à l'échelle locale. C'est aussi une manière simple et conviviale de contribuer à la protection de l'environnement aux côtés de sa collectivité, tout en préservant les intérêts économiques et le progrès social.

Les habitants et les collectivités peuvent renforcer la préservation de la biodiversité et participer à des actions concrètes telles que les arrachages de plantes invasives ou les animations de sensibilisation.



Flashez ce QR Code pour en savoir plus ou pour devenir Sentinelle de l'Environnement.



www.polleniz.fr

NEOVIZ
GROUP
ENVIRONNEMENT SANTÉ AGRICULTURE

Membre de
FREDON France



Organisme à Vocation Sanitaire depuis 2014



Partenaires Engagés pour la Nature par l'Office Français de la Biodiversité

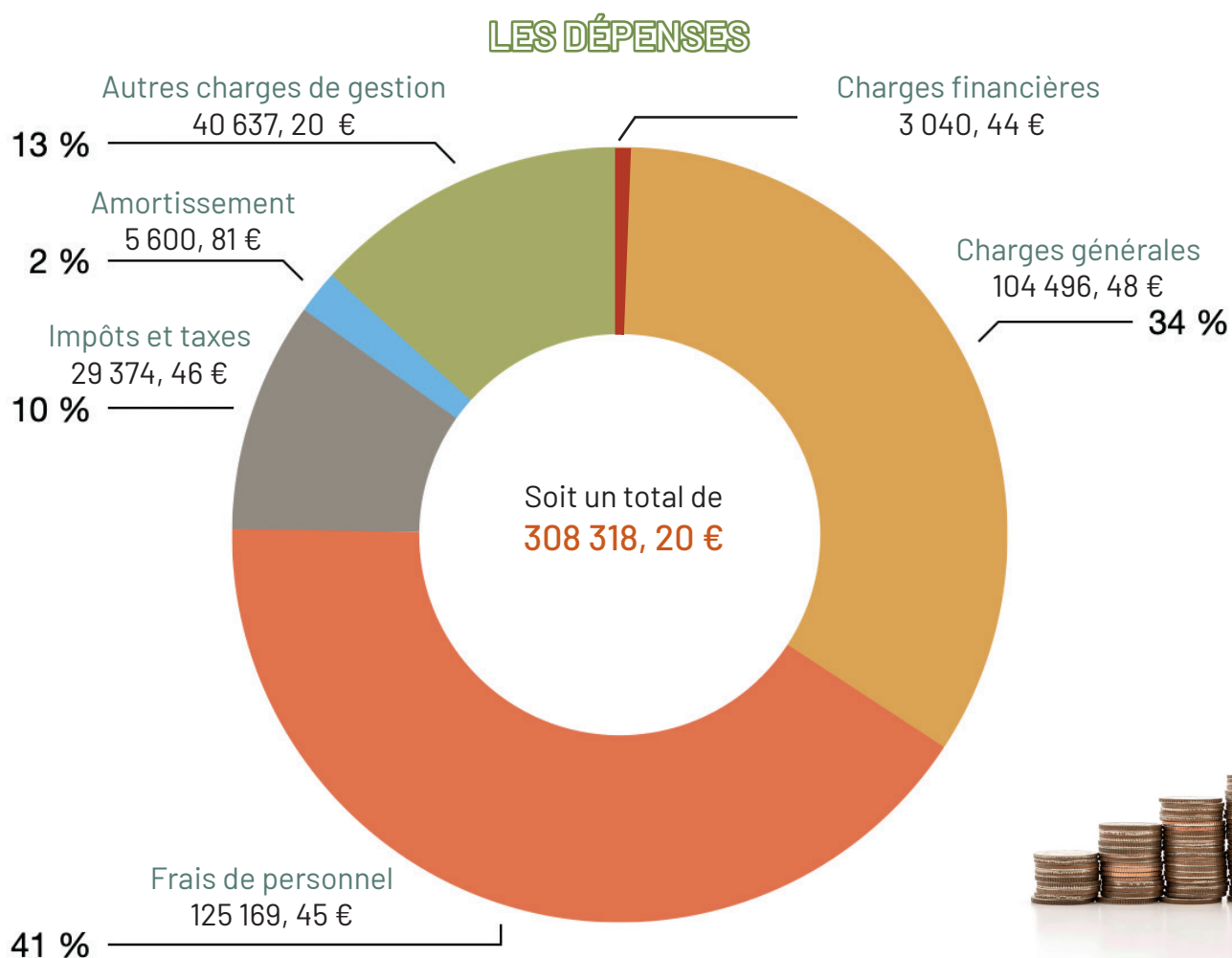


Agrément au titre de la protection de l'environnement par la préfecture des Pays de la Loire

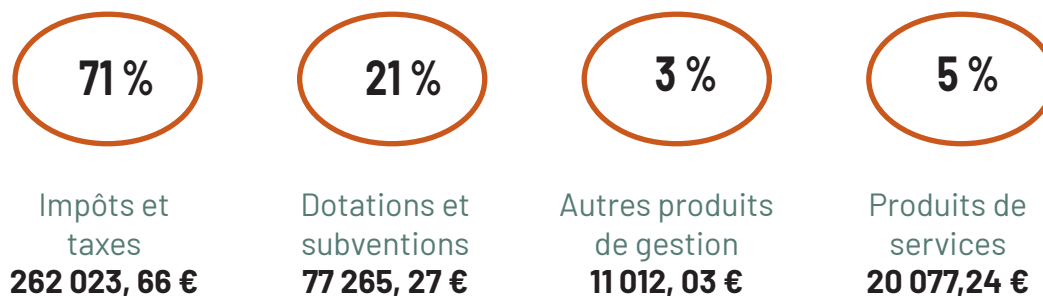
Ensemble, faisons de notre territoire un espace vivant, résilient et accueillant pour le vivant.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Les excédents de fonctionnement servent à alimenter la section d'investissement.



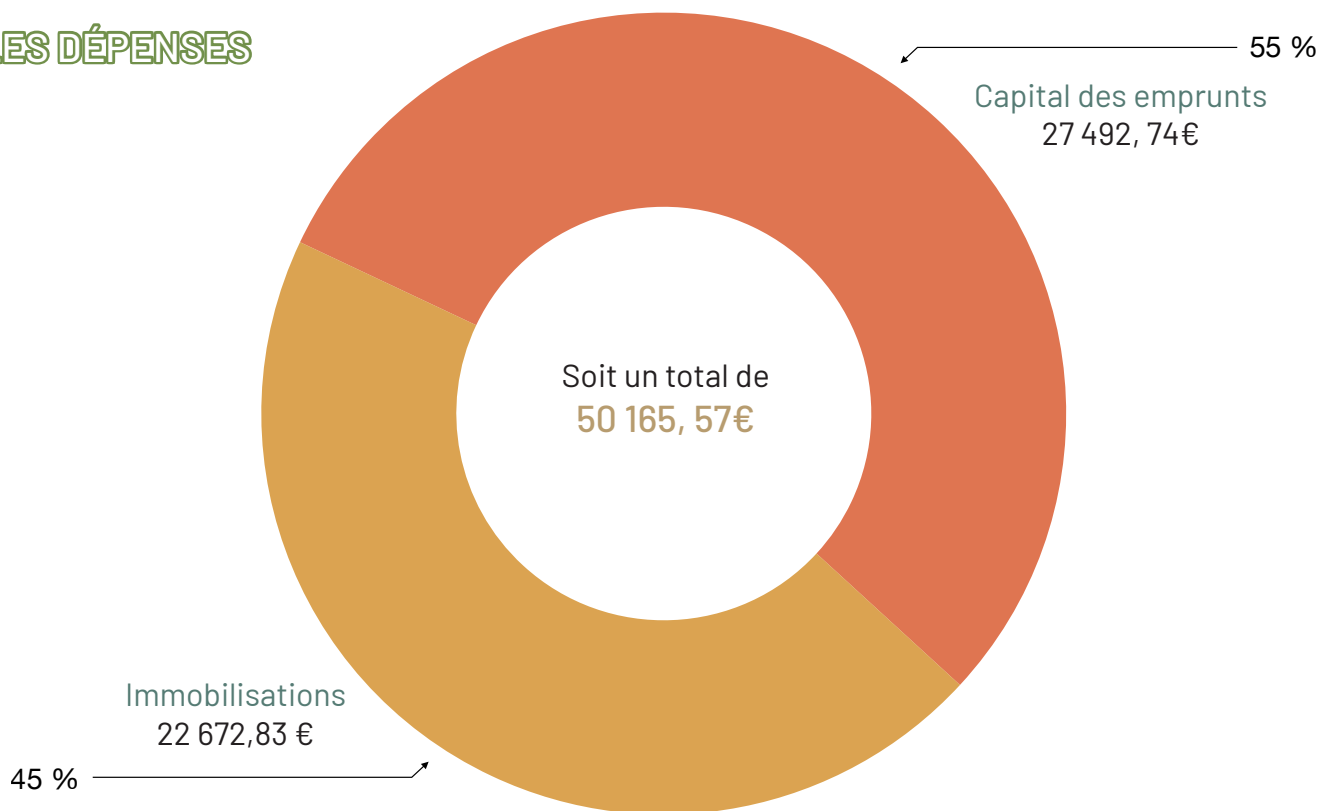
370 378,20 € DE RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, etc.

LES DÉPENSES



IMMOBILISATIONS :


Toiture local à pellets : 10 014,27 €
Voirie - chemin de la Haute Foucaudière : 4 662,60 €
Réhabilitation bâtiment 2 rue du Rocher - Audit énergétique et indemnisation résiliation maître d'œuvre : 4 200 €
Achat d'un désherbeur thermique : 3 420,00 €
Achat enceinte salle multi-activités : 375,96 €

26 972,92 € DE RECETTES




LES TARIFS COMMUNAUX

RESTAURANT SCOLAIRE



4,15 € Prix du repas enfant	4,15 € Prix du repas adulte personnel communal
6,85 € Prix du repas adulte	7 € Prix du repas service à domicile

TAXES



52,58 % Foncier bâti	44,81 % Foncier non bâti
22,15 % Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	

Les taux 2026 seront été votés en mars 2026



CIMETIÈRE

Concessions 2m² Durée 50 ans : 150 € Durée 30 ans : 80 € Durée 15 ans : 50 €	Cavurne 1m² Durée 50 ans : 75 € Durée 30 ans : 40 € Durée 15 ans : 25 €
---	--

ACCUEIL DE LOISIRS
VAL DU MAINE

	Centre de loisirs avec repas		Mercredi loisirs journée
	Commune organisatrice	Hors commune organisatrice	Journée avec repas
Premier enfant			
Quotient familial jusqu'à 999	12 €	17 €	11,56 €
Quotient familiale à partir de 1000	12,50 €	17,50 €	12,16 €
Deuxième enfant			
Quotient familial jusqu'à 999	11 €	16 €	10,96 €
Quotient familial à partir de 1000	11,50 €	16,50 €	11,56 €
Troisième enfant			
Quotient familial jusqu'à 999	10 €	15 €	10,36 €
Quotient familial à partir de 1000	10,50 €	15,50 €	10,96 €

Retrouvez tous les tarifs sur le portail Familles

SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Type de location		Grande salle : capacité de 100 places assises			
		Habitants de Chémeré-le-Roi		Habitants hors commune	
		Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril	Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril
Location journée	Avec cuisine	170 €	200 €	260 €	290 €
	Sans cuisine	130 €	160 €	200 €	230 €
Journée supplémentaire	Avec cuisine	120 €	150 €	190 €	220 €
	Sans cuisine	100 €	130 €	150 €	180 €
Location demi-journée (maxi de 4 h)	Avec cuisine	70 €	90 €	115 €	135 €
	Sans cuisine	50 €	70 €	80 €	100 €
Réveillon de fin d'année	Grande salle et petite salle		350 €		480 €
Caution location		500 €		500 €	
Type de location		Petite salle : capacité de 40 places assises			
		Habitants de Chémeré-le-Roi		Habitants hors commune	
		Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril	Eté de mai à septembre	Hiver d'octobre à avril
Location journée	Avec cuisine	120 €	140 €	160 €	180 €
	Sans cuisine	80 €	100 €	100 €	120 €
Journée supplémentaire	Avec cuisine	70 €	90 €	110 €	130 €
	Sans cuisine	50 €	70 €	70 €	90 €
Location demi-journée (maxi de 4 h)	Avec cuisine	50 €	70 €	95 €	115 €
	Sans cuisine	30 €	50 €	60 €	80 €
Caution location		500 €		500 €	

- Chaque association communale bénéficie de 3 gratuits de location de la grande salle par an et un forfait de 30 € correspondant à l'utilisation du chauffage en période hiver.
- Gratuité de la location de la petite salle pour chaque association communale sur réservation
- Gratuité de la location de la petite salle pour les regroupements associatifs
- Facturation du ménage, le cas échéant, au tarif de 20 € / heure

LOCATION : TABLES, CHAISES ET BANCS

15€ Pour les habitants de Chémeré	30 € Pour les habitants hors commune	50 € Caution
---	--	------------------------

LOCATION : VAISSELLES ET SONO

50 € Pour la vaisselle et par location	480 € Caution pour l'utilisation de la sono
--	---



LES CONTACTS UTILES

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE



Mardi de 8 h à 12 h 30

Mercredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

Vendredi de 8 h à 13 h

Contacts :

 02 43 98 68 88

@ mairie.chemere@chemereleroi.fr

Site Internet : <https://chemereleroi.fr>

Agence postale

27, rue du Maréchal Leclerc - Val du Maine

02 43 37 48 05

Mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30

Samedi de 10 h à 12 h

Cabinet Infirmier

Mme Valérie Marçais

33, rue du Maréchal Leclerc - Val du Maine

02 53 74 50 10

Mairie - Meslay-du-Maine

Lundi et mardi : 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 15 h à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h

ADMR du Pays du Maine

4, rue des sports - Meslay-du-Maine

02 43 98 73 07

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h

Pharmacie - Meslay-du-Maine

Esplanade des Grands Jardins

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h 30 à 15 h 30

Pôle Meslay-Grez

France Services

1, voie de la Guiterrière - Meslay

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et

de 13 h 30 à 17 h 30

Piscine Azuréo - Meslay

02 43 01 40 40

Médiathèque - Meslay

02 43 02 59 56

École de musique et de théâtre - Meslay

02 43 98 74 08

DES ESPACES POUR VOS DÉCHETS



L'espace propreté est réservé aux déchets ménagers et au tri sélectif (verre, cartons, plastique...). Une borne Le Relais est aussi à votre disposition pour vos textiles. Ils sont accessibles 7 jours sur 7 en continu. Merci de respecter cet espace.

Pour tout le reste, merci de vous diriger vers les déchetteries. Celle de Val-du-Maine est ouverte le mercredi de 9 h à 12 h et le samedi de 14 h à 17 h. La déchetterie de Meslay est ouverte le lundi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; le mercredi et vendredi de 14 h à 17 h.

PÉRISCOLAIRE : TOUTES LES INFOS



ACCUEIL DE LOISIRS À VAL DU MAINE

MERCREDIS LOISIRS

Les mercredis Loisirs fonctionnent en journée entière ou demi-journée avec ou sans repas de 7h30 à 18h. Possibilité d'aller au foot et l'escalade. Cette année, notre thème est Disney. L'équipe d'animation est composée de Peggy Lami, Florence Prieur, Christelle Monnier et Angélique Richefeu. Les inscriptions se font sur le portail famille avec la possibilité d'annuler le lundi avant midi par mail ou téléphone.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Val-du-Maine est ouvert la première semaine des petites vacances, les trois premières semaines de juillet et la dernière d'août. Il est fermé aux vacances de Noël.

De nombreuses activités sont proposées: sport, bricolage, cuisine, sorties et animations avec des intervenants tout cela sur un thème et adapté suivant l'âge des enfants.

CONTACTS

Mme Lami Peggy, directrice de l'alsh de Val-du-Maine

Du lundi au vendredi midi de 7h30 à 18h30
au 07 56 38 53 75 ou par mail :

accueildeloisirs.valdumaine@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur facebook :
Alsh Val Du Maine

LE PÔLE ENFANCE À VAIGES

UN LIEU DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE ET À L'ENFANCE

Situé à proximité des écoles et des équipements sportifs de la commune, l'accueil de loisirs de Vaiges bénéficie d'une infrastructure dédiée à la petite enfance et l'enfance. Ce Pôle Enfance permet d'organiser un accueil de qualité dans des conditions matérielles optimales. Le fonctionnement et l'organisation de l'accueil est décliné de manière concertée : les enfants abordent les notions de droits et de devoirs. Le choix de l'enfant sur les activités faites au centre a une place prépondérante.

Tranche d'âges : de 3 ans (date anniversaire) à 12 ans

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi : 9h00 - 17h00 (possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)

Vacances scolaires d'hiver, printemps, juillet, dernière semaine d'août, automne : 9h00 - 17h00 (possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)

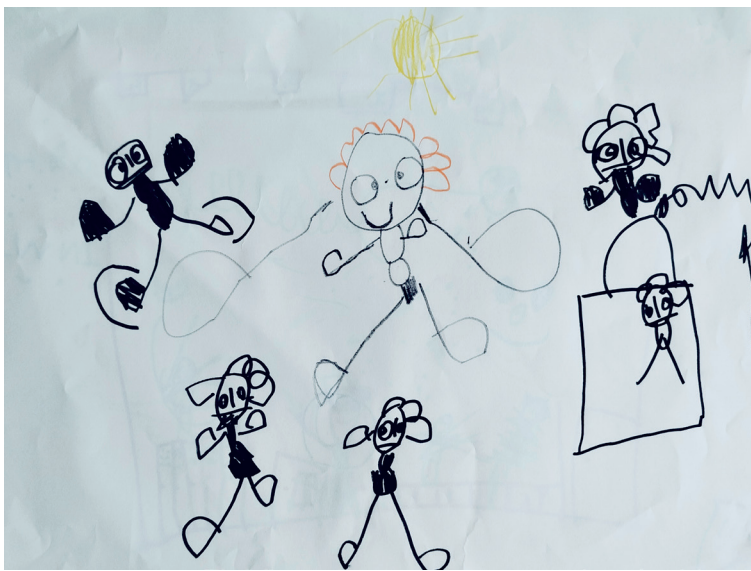
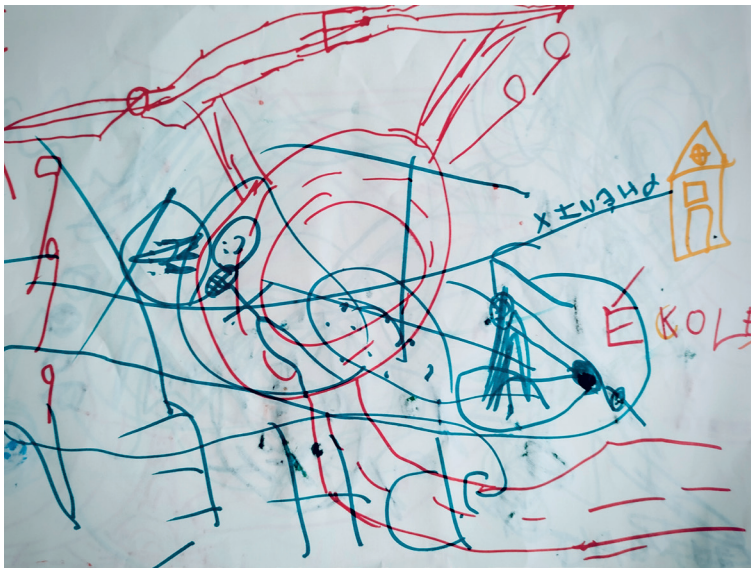
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions se font uniquement sur le portail famille

Pour tout complément d'informations contacter le Guichet Unique au 02.43.01.85.01 ou par mail : guichetunique@coevrons.fr

Contact ALSH : 06 07 25 66 67 - 02 43 66 32 17 - mail : alsh-vaiges@coevrons.fr

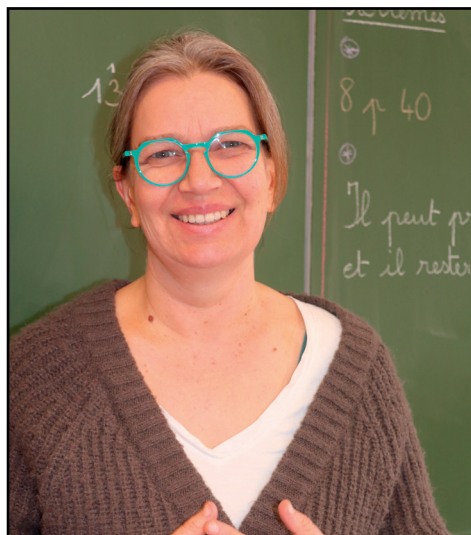
Adresse : 6 Route de la Bazouge de Chémeré 53 480 Vaiges



L'école vue par les écoliers de Chéméré-le-Roi

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Les trois écoles iront en classe de mer à Primel-Trégastel du 16 au 19 mars 2026



Chémeré-le-Roi
École maternelle
Delphine Brault

L'école compte 21 enfants de la petite à la grande section. Delphine Brault enseigne auprès des plus jeunes. Elle est épaulée par Angélique Richefeu, Atsem. L'école offre un cadre de qualité qui a été refait à neuf il y a moins de 10 ans.

Les écoliers n'ont qu'un seul étage à monter pour se rendre à la cantine dont le service est assuré par Claire Moreau.

Pour la sieste, les enfants bénéficient d'une pièce située juste à côté de la classe.

Pour cette nouvelle année scolaire, les enfants vont régulièrement à la médiathèque d'Evron pour un Raconte tapis. Un projet musical est aussi dans les cartables avec le conservatoire de musique d'Evron.



Saulges
Du CP au CE1
Élise Deneuve

Quatorze enfants sont scolarisés à Saulges. Ils sont encadrés par Elise Deneuve, enseignante depuis un an au sein du RPI.

C'est à Saulges que la garderie du RPI est située. Marion Bouvet et Julia Wolter accueillent les enfants tous les jours d'école, matin et soir.

A la cantine, c'est Brigitte Lecompte qui assure le service du midi.

A l'école, les projets sont nombreux : tour du monde pendant lequel les enfants découvrent un continent à chaque nouvelle période scolaire; danse avec le conservatoire d'Evron; six séances de cinéma et beaucoup de sports entre la natation, l'escrime, le handball...



Thorigné-en-Charnie
Du CE2 au CM2
Thomas Pavé

Thomas Pavé travaille auprès des plus grands. Comme à Saulges, l'école rassemble 14 enfants. Valérie Gendre est AESH au sein de la classe.

Julia Wolter assure le service de la cantine chaque midi.

A Thorigné aussi, les enfants font le tour du monde. Avec le conservatoire d'Evron, ils découvriront tout au long de l'année scolaire la musique caucasienne. La classe va aussi à la piscine d'Evron pour des cours de natation. Avec les autres écoles du RPI, ils mènent un projet autour de la vallée de l'Erve et des espaces labellisés Natura 2000.



LES ASSOCIATIONS

L'APE : L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

RENTÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 1 septembre 2025. Les enfants étaient heureux de retrouver leurs écoles ainsi que les trois enseignants du RPI. Suite à cette rentrée, comme tous les ans a eu lieu notre assemblée générale à laquelle peu de parents ont participé. Nous avons présenté les comptes de l'année passée et aussi les actions à venir pour cette année scolaire.

L'APE est plus que jamais importante pour nos écoles. Elle permet de soutenir financièrement les sorties ou activités prévues pour nos enfants. Elle permet de renforcer les liens entre toutes les familles du RPI, mais aussi avec les habitants de nos communes, par le biais des actions que nous pouvons mettre en place.

ACTIONS

Plusieurs actions seront mises en place tout au long de l'année à venir et notamment notre soirée MOULES-FRITES : le 14 mars à Chéméré-le-Roi. Si vous êtes intéressés pour passer une bonne soirée avec nous, n'hésitez pas à nous contacter. La fête de l'école, qui s'est déroulée le dimanche 15 juin à Saulges, a été un vrai succès. Avec les différents jeux pour les enfants et cette année pour la première fois, nous avons mis en place des jeux pour les parents et aussi des animations. Tous les habitants sont invités à cette journée, où nous servons aussi un repas (réservation à l'avance).

CALENDRIER

Janvier 2026 : vente de Brioches

Avril 2026 : Vente Saucissons et Fromages

28 Juin 2026 : Fête de l'école à Saulges avec la tombola

2 Août 2026 : Marabille à Thorigné vente de crêpes, glaces et cafés.

15 Août 2026 : Journée des peintres à St Pierre-sur-Erve, vente de repas le midi.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les comités des fêtes, pour leur soutien lors des différentes manifestations. Merci à ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année et aux parents qui ont quitté le RPI au mois de juin, certain d'entre-eux ont largement contribué au bon fonctionnement de notre association.

NOUVEAU BUREAU

Secrétaire = Lucie Peltier

Vice Secrétaire = Sandrine Astraldie

Trésorier = Gillian Duda

Vice Trésorière = Claire Moreau

Vice Président = Damien Moreau

Président = Breton Grégory



Pour nous contacter : apedelerve@gmail.com

LES AMIS DU VILLAGE : CONCERT ANNIVERSAIRE



Bonjour à tous,

Les Amis du village vous remercient vivement pour votre participation à notre Pommé qui a eu lieu le 8 novembre dernier. Le résultat est encore excellent cette année 2025. Il sera possible d'acheter des pots en appelant Mme Mayer au **06 72 04 64 27**.

C'est avec un concert que nous fêterons le 20ème anniversaire de la restauration de l'orgue et des peintures de l'église.

Élèves du même conservatoire à Paris, nous entendrons : Gaëlle et Mayeul, violonistes; Guilehm au violon et à l'alto; Lilah au violoncelle

et Juliette, professeur d'orgue, sera à l'alto. Nous comptons sur vous pour venir applaudir et encourager nos jeunes talents et artistes en l'église de Chéméré-le-Roi le **samedi 25 avril à 16 h**.

Merci à vous pour votre soutien.

Les Amis du village

C'est avec plaisir que les adhérents se retrouvent le mardi après-midi à partir de 14 h pour notre rendez-vous hebdomadaire. Au programme : belote, scrabble, goûter, échanges de projets. C'est un moment de détente et de convivialité



Le pique-nique du territoire annuel, fixé au 21 mai 2026 à La Cropte, est aussi très attendu. Si vous voulez nous rejoindre et découvrir l'association, venez à l'assemblée générale fixée au 27 janvier 2026 à 16 h à la salle des associations.



LES ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale des anciens combattants de Chémeré-le-Roi, La Cropte et Saint Denis du Maine s'est réunie le 11 novembre dernier au pied du Monument aux Morts. Une gerbe a été déposée à la mémoire des combattants morts pour la France. La population est invitée à participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre.

LE FOYER DES JEUNES



Le foyer des jeunes, nouvelle version 2.0, s'est relancé en 2024 avec une assemblée générale extraordinaire. Un nouveau bureau a été constitué avec beaucoup d'ambition : changements de statut, de banque, de logo... Bref, une grande ambition mais aussi mesurée : on se laisse deux ans pour repartir avec un calendrier bien achalandé.

Pour 2026, notre ambition est bien présente, avec un calendrier «lite» ou en français «simplifié ou léger».

Samedi 11 avril : Notre traditionnelle soirée raclette. Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de février.

Samedi 16 mai : à fond sur le champignon avec notre sortie karting (route des chênes secs à Changé).

Samedi 19 septembre : Dans le mille avec notre sortie bowling à Laval (Cap Form).

Samedi 10 octobre : l'incontournable soirée paëlla avec un record à battre de 180 invités.

Et notre grande nouveauté 2026 : un **concours de belote** qui aura lieu **samedi 21 novembre** dans la salle des fêtes de Chémeré-le-Roi



Après ces années Covid et post-covid, beaucoup de choses se remettent en place et le relationnel au sein des communes revient bel et bien. Beaucoup de prix ont augmentés mais les associations sont encore bien présentes à Chémeré malgré cela. Avec nos deux belles salles festives rénovées, le foyer des jeunes peut se projeter dans l'avenir plus sereinement. Il ne nous reste qu'une seule peur, la même que les gaulois : «Pourvu que le ciel ne nous tombe pas sur la tête!».

Bonne année à tous et portez vous bien

Le foyer des jeunes V2.0

AAPPMA : 116 ANS D'EXISTENCE

Chers Chéméréennes, Chéméréens ,

En cette nouvelle année 2026 qui arrive, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur.

En 2025, notre AAPPMA du cœur de la vallée de l'Erve a rassemblé 74 pêcheurs et pêcheuses, avec une hausse d'environ 10%; Ce qui montre que notre AAPPMA reste dynamique... Malgré ce nombre satisfaisant, seul 1 seul pêcheur réside à Chéméré-le-Roi et très peu dans les communes voisines.

Voici en quelques chiffres la répartition des différents produits :

- 14 cartes personne majeure
- 32 cartes inter-fédérales personne majeure
- 1 carte femme
- 12 cartes Mineure
- 6 cartes découvertes -12 ans
- 9 cartes journalières.

À ce jour, nous manquons de personnes pour constituer le bureau. En novembre 2026 aura lieu les prochaines élections et nous recherchons activement de nouveaux membres.

Notre AAPPMA ne souhaite pas disparaître après **116 années d'existence !**

Nous poursuivons nos alevinages avec environ 350 Kg de poissons déversés (gardons, autres poissons blancs, truites TAC, brochets, perches, etc). Cette année encore, nous n'avons pas fait d'alevinage en vésicules de truites Fario. En revanche, un inventaire piscicole a été réalisé (pêche électrique) afin de voir quelles espèces sont présentes dans l'Erve notamment sur la commune de Saint Pierre sur Erve. Nous sommes actuellement dans l'attente des résultats.



Nos travaux sur la gestion de la frayère (bassin de grossissement) à brochets se poursuivent. Nous avons déposé 3 000 vésicules résorbées de brochetons et, sept semaines plus tard, nous avons récupéré environ 110 brochetons de 4 à 9 cm pour les plus gros; Le résultat peut sembler faible puisque cela représente environ 3.7%. Ils ont été déposés dans l'Erve, là où nous avons la gestion piscicole. Le travail de la part des bénévoles est fastidieux pour très



peu de brochets au final.

Notre fête de la pêche s'est déroulée sur le site du moulin de Thévalles à Chéméré-le-Roi. Lors de cette manifestation de promotion de la pêche, peu de personnes se sont manifestées. Nous avons accueilli des fidèles de l'événement...Au final, seulement une vingtaine de personnes ont profité des animations. Nous regrettons l'absence des habitants locaux lors de ce temps fort qui est gratuit.

Notre assemblée générale se déroulera le 14 février 2026 à la salle des associations de Chéméré-le-Roi.

Pour des activités de promotion découverte pêche, nous pouvons accueillir des écoles, des centres aérés ou autres structures afin de faire découvrir le plaisir de la pratique de la pêche et la découverte des milieux aquatiques...Tout un programme !

Contact au 02 43 70 91 76.



2026 : Une année de renouveau pour Chimère Café !

L'association Chimère Café a franchi le cap symbolique de ses cinq ans d'existence le 27 octobre 2025. Nous n'oublions pas le démarrage particulièrement ardu, survenu quelques jours seulement après l'annonce du couvre-feu et de la fermeture des lieux de convivialité durant la période d'alerte maximale de l'épidémie de coronavirus.

Dans ce contexte difficile, il a fallu faire preuve de créativité et de persévérance pour proposer des solutions adaptées, nous faire connaître, créer des événements originaux et attirer des talents. Cinq ans plus tard, les membres et les bénévoles peuvent être immensément fiers du chemin parcouru. Je vous remercie chaleureusement pour le travail accompli, les belles rencontres et l'énergie partagée. Notre aventure n'a pas été un long fleuve tranquille, mais votre soutien constant et l'adhésion progressive des habitants de notre village nous ont permis de maintenir le cap avec succès.

Cette rétrospective n'est pas teintée de nostalgie, bien au contraire. Elle nous donne l'assurance qu'avec de la volonté, du lien humain et de l'audace, nous pouvons réussir et préparer un avenir !

Un Bilan 2025 riche et participatif

L'année 2025 a parfaitement illustré ce que le Chimère Café s'efforce d'offrir :

- Des rendez-vous récurrents et reconnus, où chacun aime se retrouver.
- Des événements nouveaux et audacieux, qui attirent un public varié et où nos habitués nous suivent en toute confiance.

La principale nouveauté de l'année fut l'émergence d'activités basés sur les échanges de savoirs. Nous avons réussi à fédérer autour d'ateliers de tricot, du Kirigami, des jeux de rôles, du montage de films vidéo, et même une rencontre avec un spécialiste de l'Intelligence Artificielle. Ces moments d'échanges ont été animés par des habitants du village désireux de partager leurs passions et leurs savoir-faire. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont proposées spontanément. Grâce à vous, chaque fois que l'on pousse la porte du Chimère Café, il se passe quelque chose de spécial, et l'on passe d'excellents moments.



Appel à la participation : Prenez les rênes de 2026 !

C'est pourquoi, je lance un appel à tous les habitants, en particulier aux nouveaux arrivants : Venez à notre rencontre et partagez vos passions ! Il n'y a rien d'autre à gagner que le plaisir de se rencontrer, d'apprendre à se connaître, et de passer de bons moments. Si vous avez une idée, une compétence ou une passion à transmettre, n'attendez plus. Le Chimère Café est votre lieu.

Le grand déménagement et l'avenir

2026 sera marquée par un changement majeur : après deux ans d'attente, l'association devrait déménager dans l'ancienne école ! Nous sommes impatients de vous recevoir dans ce cadre magnifique. Ce nouveau lieu, outre la salle qui accueillera le bar associatif, disposera d'une cour fermée, d'un parking à proximité et d'une terrasse arborée, idéale pour la détente. Nous avons hâte d'y être et de vous y accueillir. J'espère que ce message vous donnera l'envie de nous rejoindre, de vous intégrer activement à notre association et de continuer à animer notre village pour le plaisir de tous.

Au nom de tous les membres de l'association, nous vous disons au plaisir de vous croiser très bientôt : au bar associatif, lors d'un concert ou d'un dîner à thème, pour un brunch, cet été à la pétanque, ou pour une partie de cartes ou de jeux de société.

Excellente année 2026 à toutes et à tous !

Franck Lechanteux, président



Scannez et répondez au questionnaire.
L'objectif est de recueillir vos souhaits et idées pour participer aux projets et activités de 2026.

INVITATION AUX VOEUX

Jean-Luc Landelle et l'équipe municipale
vous invitent à la cérémonie des voeux
qui aura lieu **vendredi 16 janvier 2026**
à 19 h 30 salle multi-activités.